

Madame, Monsieur,

Afin de simplifier les démarches avec nos partenaires et dans le cadre du développement durable, la CAF de la Gironde met en place la signature électronique dans son plan de développement.

De ce fait, étant éligible à un financement de nos services, nous vous informons du caractère obligatoire de cette démarche et vous demandons de signer électroniquement toutes les conventions émanant de la CAF de la Gironde.

Ce procédé technique et juridique permet aux deux parties d'apporter un consentement et une approbation à des documents numériques.

La signature électronique entre dans un cadre juridique précis en Europe via le règlement EIDAS (Electronic Identification And Trust Services) et en France via sa retranscription dans les articles 1366 et 1367 du code civil. Elle a la même valeur juridique que la signature manuscrite.

La preuve électronique est reconnue au même titre que la preuve papier "sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité".

<u>Pour cela, nous avons besoin d'identifier la personne habilitée, merci de compléter les informations suivantes</u>: Nous souhaitons vous informer que, seule une adresse mail personnalisée, mentionnant les nom et prénom du signataire désigné, est susceptible de garantir la fiabilité du dispositif.

En effet, chaque personne ayant accès à cette adresse générique serait susceptible de pouvoir signer le document proposé

	Nom Prénom	Adresse mail personnalisée	Numéro de téléphone portable professionnel
Signataire principal			
Délégataire*			
Suiveurs*			

^{*} IMPORTANT: Vous devez accompagner cette déclaration d'un justificatif attestant de la délégation de signature et signé par le délégant - Délibération conseil municipal, communautaire ou procès-verbal de conseil d'administration...). A défaut, seul le signataire principal sera pris en compte.

Vous recevrez un mail vous invitant à accéder aux documents pour signature. Une fois l'ensemble des documents parcourus et signés, vous recevrez un code de sécurité par mail afin de valider la signature. Vous devrez saisir ce code sur l'interface de signature et cliquer sur le bouton vert "signer" pour signer le document.

Nous restons à votre disposition, Cordialement,





^{*} Si vous souhaitez qu'une autre personne puisse accéder à la convention pour relecture avant signature.